

**Développer, favoriser la formation des dirigeants non salariés****Objectifs :**

Développer, favoriser la formation des dirigeants non salariés

Public :

- Chefs d'entreprise non salariés du Commerce, de l'Industrie et des Services
- Conjoint collaborateurs officiellement déclaré sur le Kbis
- Auto-entrepreneurs

Notre offre :**Financement pour 2021 :**

- 2 450 € maximum par année civile et par cotisant, dans la limite de 50 € de l'heure, pour les formations conduisant à une qualification officiellement reconnue ou de langues
- 1 400 € maximum par année civile et par cotisant, dans la limite de 50 € de l'heure pour les autres formations.

Points analysés :

Les dirigeants d'entreprises doivent être inscrits à l'URSSAF/RSI en tant que travailleurs indépendants et ne pas être inscrits au répertoire des Métiers. L'activité de l'entreprise doit relever du champ d'intervention de l'Agéfic (groupe professionnel auquel est rattaché le chef d'entreprise). La demande de financement doit être formulée avant le démarrage du stage

Points forts :

Accès possible au financement des dirigeants d'entreprise nouvellement inscrits sous certaines conditions.

Agence Angers - Segré

[Dominique LEBOUVIER](#) - Tél 02.41.20.49.54 - Fax 02.41.20.53.16
132, avenue de Lattre de Tassigny - CS 30320 - 49015 Angers cedex 01

Agence Cholet - Mauges

[Amélie COUSSEAU](#) - Tél 02 41 49 10 00 - Fax 02 41 49 10 10
34 rue nationale - CS 22116 - 49321 Cholet cedex

Agence Saumur - Vallées d'Anjou

[Christine PENOT](#) - Tél 02 41 83 53 81 - Fax 02 41 67 27 99
Square Balzac - 49412 Saumur cedex